

Crédit Mutuel

CCM EVREUX

10 RUE CHARTRAINE 27000 EVREUX

☎ 02 27 34 00 44 FAX 02 32 39 62 41 ✉ 02160@creditmutuel.fr BIC : CMCIFR2A

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM EVREUX 10 RUE CHARTRAINE 27000 EVREUX

déclare et atteste avoir reçu la somme de 15 000 €.

EDOUARD MAGNIEZ ELISE GIBOURDEL, gérants de la société 2E RECYCLAGE, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe ZONE INDUSTRIELLE LES PISTES 27190 CONCHES EN OUCHE, déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	3 Rue de la ferme 27180 CLAVILLE
Nombre de parts	1500
Montant versé	15 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 21 mars 2025

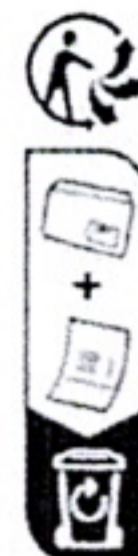
Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST06

Lu et approuvé
Gibourdel Elise

Lu et approuvé





Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM EVREUX 10 RUE CHARTRAINE 27000 EVREUX

déclare et atteste avoir reçu la somme de 15 000 €.

EDOUARD MAGNIEZ ELISE GIBOURDEL, gérants de la société 2E RECYCLAGE, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe ZONE INDUSTRIELLE LES PISTES 27190 CONCHES EN OUCHE, déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	3 Rue de la ferme 27180 CLAVILLE
Nombre de parts	1500
Montant versé	15 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 21 mars 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST06

lu et Approuvé
GIBOURDEL ELISE

Lu et Approuvé

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM EVREUX 10 RUE CHARTRAINE 27000 EVREUX

déclare et atteste avoir reçu la somme de 15 000 €.

EDOUARD MAGNIEZ ELISE GIBOURDEL, gérants de la société 2E RECYCLAGE, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe ZONE INDUSTRIELLE LES PISTES 27190 CONCHES EN OUCHE, déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	3 Rue de la ferme 27180 CLAVILLE
Nombre de parts	1500
Montant versé	15 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 21 mars 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST06

lu et approuvé
GIBOURDEL ELISE

Lu et approuvé

